

Missions - Rôles

La CNDP est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national, dès lors qu'ils présentent de forts enjeux socio-économiques, ou ont des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Outils

Les instruments du débat public

> Les réunions publiques qui fondent le caractère du débat

- Réunions publiques générales

Représentation public qui nécessite un objet, déroulement, règles de conduite par le président

- Auditions publiques

Donner au public la possibilité de faire entendre ses points de vue et de poser ses questions

- Réunions publiques de proximité

Faciliter l'expression de toutes les opinions et susciter les échanges constructifs

- Tables rondes thématiques publiques

Aborder de manière progressive et ordonnée les grands thèmes du débat.

> Les réunions d'appui qui enrichissent le débat

- Conférences d'acteur(s)

Permettre aux experts de s'exprimer de manière approfondie

- Réunions restreintes de représentants du public

Auditionner sous engagement de discrétion et en témoignant en public du compte rendu fait par la CNDP sur une controverse qui met en jeu des informations que le maître d'ouvrage doit garder secrètes.

- Ateliers pédagogiques

Enrichir le débat en permettant aux acteurs de développer leurs connaissances sur un sujet spécifique ne prêtant pas à controverse.

Les outils d'information

- > Le mailing
- > Les stands
- > Les présentoirs
- > L'affichage
- > La diffusion itinérante en centre-ville
- > Le Short Messaging (SMS)
- > L'e-mailing